

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS  
(HAUTE-SAVOIE)**

**SEANCE DU LUNDI 15 DECEMBRE 2025**

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le 19/12/25

ID : 074-217400795-20251215-2025\_043\_DEL-DE

Séance du lundi 15 décembre 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Les Clefs, dûment convoqué le 10 décembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20h04, en mairie, sous la présidence de M. BRIAND Sébastien, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 10

Nombre de votants : 10 + 3 pouvoirs

Présents (10) : Mesdames CORBINEAU Elodie ; DA RUGNA Roselyne ; MEILLIER Claire ; POYET-MOREUL Evelyne ; ALEXANDRE MEYZIE Florence ;

Messieurs BRIAND Sébastien ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; BIBOLLET Maxime ; ALBANEL Xavier ; BASTARD-ROSSET Benoît.

Absent (1) : M. CREDOZ Pierre

Pouvoirs (3) : Mme BULEUX Nathalie donne pouvoir à M. Frédéric PERRISSIN-FABERT

Mme HARZO Marie donne pouvoir à Mme MEILLIER Claire

M. LAMBERSENS Dominique donne pouvoir à Mme CORBINEAU Elodie

Mme Evelyne POYET-MOREUL a été désignée secrétaire de séance.

**DELIBERATION  
N° 2025-043**

**VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2026**

Conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à fixer les tarifs applicables aux services, équipements et prestations proposées par la commune pour l'année 2026.

Le maire propose au conseil de reconduire les tarifs 2025 pour l'année 2026 et de revoir certains tarifs de la salle des fêtes afin d'augmenter le nombre de locations.

Le tarif « location avec la cuisine pour les habitants de la commune » est proposé à la baisse à 300 €.

Les tarifs pour les personnes extérieures à la commune sont également proposés à la baisse :

- Location sans la cuisine à 280 €,
- Journée supplémentaire sans la cuisine à 120 €,
- Location avec la cuisine à 450 €,
- Journée supplémentaire avec la cuisine à 150 €,

La ligne « Réunions » de la salle des fêtes pour les personnes extérieures à la commune est supprimée.

Il est précisé que la salle polyvalente au Château sera mise à disposition de 8h00 à 22h00.

Concernant le tarif du périscolaire, le maire propose de statuer sur une éventuelle révision du tarif pour la rentrée des classes 2026-2027 lors d'un conseil municipal en juin 2026. A cette occasion et à la demande des élus, seront présents le cout horaire moyen des 2 agents affectés au périscolaire ainsi que le montant des recettes perçues auprès des parents d'élèves.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** les tarifs 2026 selon les propositions du maire décrites ci-dessus et selon le tableau ci-joint en annexe.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs les jours, mois et an susdit.

Le Maire,  
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,  
Evelyne POYET-MOREUL

## ANNEXE A LA DELIBERATION N°2025-043

### TARIFS DE LA COMMUNE DE LES CLEFS 2026

#### Salle des fêtes (tarif par jour)

Personnes domiciliées dans la commune (particulier)

Caution	1 000,00 €
Verre de l'amitié lors de sépultures	1,00 €
Location sans la cuisine	170,00 €
Journée supplémentaire sans la cuisine	70,00 €
Location avec la cuisine	300,00 €
Journée supplémentaire avec la cuisine	100,00 €
Ménage de la salle/heure	100,00 €

Associations clertines sans but lucratif

1,00 €

Personnes non domiciliées dans la commune (particuliers et Associations non clertines)

Caution	1 000,00 €
Réunions	
Verre de l'amitié lors de sépulture	1,00 €
Location sans la cuisine	280,00 €
Journée supplémentaire sans la cuisine	120,00 €
Location avec la cuisine	450,00 €
Journée supplémentaire avec la cuisine	150,00 €
Ménage de la salle/heure	100,00 €

Clef de la salle des fêtes en cas de perte 100,00 €

#### Salle polyvalente au Château (tarif par jour)

Personnes domiciliées dans la commune (particuliers)

50,00 €

Personnes non domiciliées dans la commune (particuliers et associations non clertines)

70,00 €

Associations clertines sans but lucratif

1,00 €

Personnes domiciliées et non domiciliées dans la commune :

Caution

1 000,00 €

Verre de l'amitié lors de sépulture 1,00 €

Ménage de la salle/heure 100,00 €

Clef de la salle polyvalente en cas de perte 100,00 €

#### Tarifs divers

##### Locations tables et bancs (1 table et 2 bancs) par jour

8,00 €

Caution table et banc 400,00 €

##### Cimetière

650,00 €

Cases columbarium (3 urnes) - Concession de 15 ans

700,00 €

Cases columbarium (4 urnes) - Concession de 15 ans

700,00 €

Jardin d'Urnes (4 urnes) - Concession de 15 ans

200,00 €

Concession en pleine terre 2 places - Concession de 15 ans

400,00 €

Concession en pleine terre 4 places - Concession de 15 ans

950,00 €

Caveau 2 places - Concession de 15 ans

1 180,00 €

Caveau 4 places - Concession de 15 ans

##### Tarif garderie périscolaire applicable au 01/01/2026

Garderie périscolaire/heure 3,40 €

Garderie périscolaire/quart d'heure 0,85 €

Participation pour frais scolaires/enfant 85,00 €

Redevance pour occupation domaine public/journée  
*(Parcelle A2587 pour la dépose de bois)* 10,00 €